

DÉLIBÉRATION n° **2024-042** de la séance du **14/11/2024**

OBJET : Rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes au Centre de gestion

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi quatorze novembre à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Erdre et Gesvres à Grandchamp-des-Fontaines, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.
Nombre de présents : 19 Nombre de voix : 28

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Philip SQUELARD, Pascal PRAS, Laurent TURQUOIS, Jean-Michel BUF, Karine PAVIZA, Nicolas CRIAUD, Yvon LERAT, Jean-Pierre AUDELIN, Anthony BERTHELOT, Xavier BONNET, Anne-Marie CORDIER, Philippe JOUNY, Bernard LEBEAU, Frédéric MILLET, Jean-Louis MOGAN, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Emmanuel TERRIEN, Alain VEY.

ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

- › M. Emmanuel RIVERY avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BUF,
- › M. Marie-Irène BRIAND-BOUIN avait donné pouvoir à M. Jean-Pierre POSSOZ,
- › Mme Lydie MAHÉ avait donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA,
- › M. Rodolphe AMAILLAND avait donné pouvoir à M. Frédéric MILLET,
- › Mme Christelle BRAUD avait donné pouvoir à M. Laurent TURQUOIS,
- › Mme Edith MARGUIN avait donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,
- › M. Driss SAÏD avait donné pouvoir à M. Pascal PRAS,
- › M. Claude CAUDAL avait donné pouvoir à M. Jean-Pierre AUDELIN,
- › Mme Aïcha BASSAL avait donné pouvoir à M. Bernard LEBEAU.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mmes et MM. Claire HUGUES, Sylvain SCHERER, Agnès DUHEM BOURGEOIS, Christophe JOUIN, Barbara NOURRY, Laurent DEJOIE.

Pour la Direction des finances publiques :

Mme Catherine CLANCIER-MICHELET, comptable assignataire et M. Jérémy TESSIER, conseiller aux décideurs locaux.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Pour le Centre de gestion :

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité et proximité et Emploi et dynamiques professionnelles,
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,
Mme Isabelle CONTREMOULIN, directrice déléguée Développement territorial et relations aux publics,
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,
Mme Ghislaine LAUNAY, cheffe de service Secrétariat général,
Mme Anne-Sophie JUDALET, responsable communication externe.

À l'unanimité, M. Yvon LERAT a été désigné secrétaire de séance.

Rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes au Centre de gestion

EXPOSÉ

Le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes est inscrit dans la Constitution et rappelé par plusieurs textes de loi. Notamment, la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes prescrit aux collectivités territoriales et établissements publics d'élaborer un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Le Centre de gestion de Loire-Atlantique n'est pas soumis à cette obligation, et a décidé, depuis 2021, de s'engager sur cette voie de manière volontariste. En effet, si des améliorations sont globalement constatées au niveau national, elles ne doivent pas masquer la persistance d'inégalités, à tous les âges et dans tous les domaines de la vie, tant professionnelle que personnelle.

La défense de ce principe d'égalité est essentielle et porte la démarche volontariste et progressive dans laquelle s'est engagée le Centre de gestion, tant en interne qu'à visée externe.

Ainsi, le Centre de gestion s'est engagé en 2022, à établir un plan d'action pluriannuel qui décline les cinq axes décrits dans l'accord du 30 novembre 2018 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, à savoir :

- Renforcer la gouvernance des politiques d'égalité ;
- Créer les conditions d'égal accès aux métiers et aux responsabilités professionnelles ;
- Supprimer les situations d'écart de rémunération et de déroulement de carrière ;
- Mieux accompagner les situations de grossesse, la parentalité et l'articulation des temps de vie professionnelle et personnelle ;
- Renforcer la prévention et la lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement et les agissements.

En 2023, il était convenu d'initier une démarche structurée à partir des objectifs suivants :

- Sensibiliser, partager les représentations, acculturer
- Développer les compétences et connaissances des équipes du Centre de gestion sur le sujet de l'égalité
- Formaliser les orientations, le périmètre d'action, la gouvernance
- Elaborer un plan d'action pluriannuel et évaluable
- Accompagner les collectivités et les établissements publics

Les actions déployées en 2024 sur les enjeux de l'égalité Femmes-Hommes se structurent et s'inscrivent ainsi dans la continuité des engagements pris en 2023.

Après un rappel du contexte national mettant en perspective la persistance des inégalités, le rapport joint à la présente délibération retrace les éléments de situation statistiques du Centre de gestion pour l'année 2023 et rappelle l'ensemble des actions conduites en 2024.

DÉLIBÉRÉ

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique :

- **Prend acte** de la présentation du rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes, joint en annexe à la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Philip SQUELARD